

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER EST DU 13 DÉCEMBRE 2017

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 10, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.

(Mme Gaube procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

M. le MAIRE.- Mesdames et Messieurs, bonsoir. J'aurais pu vous présenter Mme Isabelle Gouleret qui est la nouvelle Proviseure du lycée Arthur Rimbaud, mais malheureusement elle est excusée, elle a eu un empêchement de dernière minute. Elle remplace M. Richard Maimoun pour lequel nous gardons un bon souvenir, eu égard les relations professionnelles que nous avons pu noter pendant son passage à sa fonction.

Mme Joulia devant nous quitter rapidement, je vais lui passer la parole pour un point qui concerne son autorité et sa responsabilité.

I. COMMUNICATIONS

o **Marseille Provence 2018**

Mme JOULIA.- Merci, Monsieur le Maire. Vous vous souvenez certainement de l'année 2013 qui fut une année importante et dense pour la culture, non seulement sur notre ville, mais plus globalement sur tout le département. Suite à cet évènement qui a été très intéressant au niveau des retombées économiques et touristiques, l'Association MP Culture s'est créée. Cette association, qui va perdurer, est chargée de l'organisation des évènements qui vont avoir lieu pendant l'année 2018, sous le label MP 2018 « *Quel amour !* ». C'est la thématique qui a été choisie pour une saison assez courte qui va démarrer, « *Quel amour !* » oblige, le 14 février, jour de la Saint-Valentin, et qui se terminera fin août. Un certain nombre d'évènements sur lesquels nous reviendrons lors d'un prochain Conseil vous seront proposés.

Ce soir, je voudrais juste vous parler de l'ouverture, le 14, qui sera un moment largement destiné aux enfants. C'est un mercredi, ce n'est pas encore les écoles, mais partout, tous les établissements culturels et socioculturels se sont mis d'accord pour être ouverts et proposer des actions et des manifestations. Le lendemain est une grande journée scolaire, puisque l'une des choses très intéressantes de cette édition c'est la création d'une mallette artistique et pédagogique. Mme Pretot a pu la découvrir et l'expérimenter, en tant que Directrice d'école et en tant qu'Elue. Les enseignants vont avoir à l'intérieur de cette mallette un certain nombre de propositions artistiques dont ils vont pouvoir se saisir. Pas tout, parce que c'est trop riche, ils le feront au fil de l'année, mais pour le 14, ils choisiront quelque chose du domaine musical, poétique, chorégraphique, théâtral, numérique ou autre. Le 15, dans toutes les écoles, à un moment donné, à 10h le matin, il y aura un moment commun à tous nos enfants des classes élémentaires. Les maternelles ne sont pas concernées, et les collègues auront d'autres manifestations différentes.

Par ailleurs, pour vous, pour tout le monde, pour tous ceux qui en ont envie, il y aura un rendez-vous, le samedi 17 février, à 19h, sur l'esplanade Charles de Gaulle, tout près de l'étang, avec le deck devant, et avec la complicité du groupe F pour un moment intitulé « *Le grand baiser* », sous toutes ses formes. Je rassure tout de suite ceux qui seraient un peu pudiques, cela peut ne pas être un baiser passionnel mais un baiser amical, confraternel, la bise des *potes*, d'un grand-parent à son petit-enfant, etc. Mais l'on se retrouvera tous à 19h. A partir de 18h, des associations nous proposeront une mise en bouche avant, entre 18h et 19h. Venez nombreux, renseignez-vous, ce sont les évènements avec la complicité de l'Office de tourisme qui est chargée de l'opération. D'ores et déjà, si vous avez de belles photos de baisers, de bisous, vous pouvez les envoyer à MP 2018 parce qu'il y aura des projections. Si vos photos sont choisies, vous les verrez projetées en grand près de la chapelle Saint Sulpice. Je vous remercie.

Le 22, vous pouvez venir au théâtre de l'Olivier. Cette année, les chants de Noël sont les chants d'Amérique. C'est gratuit. Attention, c'est souvent complet, n'arrivez pas trop tard.

Merci, Monsieur le Maire, d'avoir accepté de me donner la parole tout de suite. Je vous laisse pour aller à la chapelle où vous pourrez aller voir une exposition « *Arts et traditions* », dès tout à l'heure et plus tard. (Applaudissements.)

(Mme Joulia quitte la salle.)

M. le MAIRE.- Mme Joulia a oublié de vous dire que ce jour-là il y avait Real-Paris Saint Germain. Cela va être difficile. Même si l'on est amateur de l'Olympique de Marseille. Cela ira bien pour les manifestations de la journée, mais ce sera plus compliqué pour celles du soir.

Mesdames et Messieurs, nous allons faire un tour d'horizon à partir de l'ordre du jour qui vous a été communiqué. Il y a des éléments qui sont déjà passés, qui sont dans vos têtes, et d'autres qui évoquent des équipements, des établissements, des chantiers que nous avons déjà évoqués et qui vont être lancés.

o **Jeunesse**

- **Rentrée scolaire 2017 – Semaine de 4 jours**

M. le MAIRE.- Nous avons eu la satisfaction du retour de la semaine de 4 jours pour notre communauté scolaire. Cela a été fait après la consultation menée auprès de tous les parents ainsi que tous les enseignants. Cela nous a permis d'évaluer un raz-de-marée en fonction de la semaine de 4 jours et nous a amenés à retourner vers nos habitudes, qui n'étaient pas éloignées de nos esprits car elles avaient fait notre réputation. Malgré toutes les propositions envers les scolaires, avec la modification des rythmes certaines n'avaient pas pu être mises complètement sur pied comme nous l'aurions voulu, mais finalement, le retour de la semaine de 4 jours nous amène à retrouver cette habitude. Cela a produit une grande satisfaction auprès des parents et un grand épanouissement auprès de nos enfants. 95 % des enseignants et 75 % des parents étaient favorables. Nous n'avons donc pas eu beaucoup à réfléchir pour retrouver la voie à suivre.

- **Le numérique dans les écoles**

M. le MAIRE.- Nous avons continué à compléter tout l'arsenal numérique et informatique que nous avons lancé il y a déjà 2 ans, à peu près, lorsque nous avons réparti dans les groupes scolaires, dans chaque classe élémentaire, toute une batterie d'outils informatiques qui a permis aux enseignants d'appréhender la pédagogie différemment. On est passé du tableau numérique branché sur ordinateur, branché lui-même sur photocopieur avec le branchement Wi-Fi. Tout était bon. Nous avons continué en allant sur le terrain des maternelles et nous avons complété cette année par une disposition particulière par école où une salle a été aménagée pour recevoir également tout un arsenal de possibilités : 14 tablettes par salle, 14 claviers, 14 casques, 14 sièges particuliers, 1 vidéoprojecteur, les branchements Wi-Fi bien sûr. Tout a été fait pour que nos enfants aient des degrés de connaissances particulièrement avancés sur l'utilisation de l'informatique et des dérivés numériques. C'est une opération qui a coûté 280 000 €.

- **Le parc Dinosaur'Istres**

M. le MAIRE.- Le parc Dinosaur'Istres a été un réel succès, car nous avons eu des milliers de personnes qui ont visité cet endroit, avec beaucoup de satisfaction pour nos enfants et qui nous a aussi ravis. L'élément que j'avais évoqué au moment de l'inauguration c'est la recherche d'un produit, d'une prestation, d'un lieu, pour attirer les gens et pour que, à partir de cette masse intéressée par le sujet, on puisse attirer tous ces gens vers le cœur de notre ville qui, pour certains, souffrait parfois d'un manque d'animations. En période d'été on en a suffisamment, mais c'est bien d'avoir un flot continu sur les allées en centre-ville. D'ailleurs, entre l'Office de tourisme qui nous l'a fait remarquer avec des statistiques, ainsi que les commerçants qui l'ont dit de manière naturelle, il y a eu une bonne fréquentation pendant l'été. Nous sommes heureux que cela puisse continuer à chaque période de vacances. En effet, lors des dernières vacances de la Toussaint –mon bureau étant suffisamment bien placé pour voir le flot de gens– il y avait énormément de monde. C'est bien pour les enfants et c'est bien pour le côté touristique, ludique, pédagogique et économique.

- **Déploiement du Plan communal de désherbage**

M. le MAIRE.- Je voudrais revenir quelques instants sur des moments qui ont été pénibles. Ceux qui ont en mémoire les sinistres du mois de juillet où notre ville a été livrée à quelques délits que nous n'avons pas l'habitude de rencontrer. Ce sont des incendies volontaires que l'on n'avait pas connus jusqu'alors. On avait connu les incendies par manque de précautions et de civisme, mais là on a eu une répétition de feux mis volontairement qui nous ont déroutés et surpris. Surtout qu'il y avait une répétition, sur des lieux assez inaccessibles. De ce fait, après avoir mené les enquêtes utiles, avec la Police nationale qui a dépêché pendant 15 jours une enquête judiciaire qui s'est appuyée sur les gens du cru, la Police municipale et les pompiers qui savaient de quelle nature était le feu, nous sommes parvenus à créer un semblant de scène de crime. Ces mots ont été employés pour bien comprendre que l'on était sur un élément différent, un évènement qui s'apparentait à autre chose que « *Je lance ma cigarette en ouvrant la fenêtre* ».

On a eu quelques déboires, matériels, immobiliers, l'école Le Clos de la Roche a été léchée sur la partie sud et une classe a été un peu plus noircie. En revanche, on a eu quelques destructions de lieux de rangement pour notre personnel qu'il a fallu recomposer. Tout cela nous a amenés à effectuer des travaux qui ont été décalés, car l'on ne peut rien faire sans le feu vert des assurances. En effet, après, il y a une couverture sur un prix donné, sur des accords de prestations et de réfections, et pas sur ce que l'on pourrait rajouter. C'est assez strict. On pense que maintenant les choses sont quasiment terminées pour la partie intérieure, et pour la partie extérieure, notamment en ce qui concerne le personnel, en début d'année, fin janvier, tout sera rentré dans l'ordre.

Tout le monde a bien réagi, les services, la cellule de crise, etc. Comme quoi, parfois, dans des moments très difficiles, on peut avoir des réactions et des réflexes joyeux. J'en ai eu deux, pour ma part. La première, même si c'est un élément en contradiction avec la situation et à voir comment les gens réagissent, c'est leur rage. J'ai senti la rage dans leur réaction, l'envie de faire mal. On ne peut pas se réjouir de faire mal, mais en laissant cela de côté et en regardant la signification que cela comporte, cela veut dire une preuve d'attachement, une preuve de solidarité, une marque d'exaspération de leur part, d'autant plus qu'ils avaient bien compris qu'il y avait une main maléfique derrière. Les mots que j'ai entendus, qui relevaient de la loi du talion et de peuples peu civilisés, marquaient le fait qu'il y avait quelque chose d'inacceptable. C'est ce qui donnait un côté joyeux. Comme lorsque je suis parti du PC mobile du Ranquet, ayant entendu que le feu était à Casino. Vous imaginez ce que cela veut dire, que l'on n'est plus sur des pins mais sur des

bâtiments. Après, c'est comme une traînée de poudre, cela s'enchaîne sur l'environnement immobilier, les maisons, etc. Heureusement, c'était la zone Casino, ce n'était pas à Casino.

Quand je suis arrivé là-bas, j'ai vu plus d'une trentaine de personnes spontanément dans la rue, plutôt sur le champ d'à côté, avec des râtaux, des pelles et des seaux. Il y avait une beauté dans cela. Je m'excuse d'employer ce terme un peu anachronique, mais il y avait une beauté dans cette harmonie fraternelle qui se mettait naturellement en situation, en sens offensif. On n'avait rien demandé à personne mais les gens étaient là. Cela veut dire que lorsque l'on va chercher au cœur de l'homme des valeurs qui expriment ce qu'il ressent vraiment face au malheur et face à la difficulté, il y a une réaction. C'est un côté humain qui est plausible plus souvent que ce que l'on pense, mais que l'on ne rencontre pas souvent.

Maintenant, nous en sommes à un stade où nous n'allons pas laisser les choses en l'état. La difficulté c'est qu'il y a beaucoup de terrains qui sont en possession multiple. Il y a au moins deux propriétaires publics, la Commune et la Métropole. On arrive à lier les choses pour avoir une attitude qui va bientôt déboucher sur une stratégie de reboisement et on laissera de côté tout ce qui est pins et autres. En effet, j'espère que tout le monde a bien compris que le pin est finalement l'ennemi de l'homme et de la nature. De la nature, car il propulse et propage plus facilement tout ce qui amène le ravage incessant, et de l'homme aussi, car on a dépensé des millions en voirie sur les grandes voies et, 2 ans après, on voit encore des ondulations sur la route. S'il y a des arbres qui ont disparu et que quelques cris d'effroi sont lancés parfois... Il n'y en a pas eu tellement d'ailleurs, on n'en a pas vraiment eu. On a replanté, mais il y a toujours le côté réactif de la surprise. Quand on voyait un grand pin puis un mini olivier à côté, cela paraît dichotomique. Il faut se rendre compte que l'on ne coupe pas pour le plaisir mais par nécessité, et l'on coupe pour reboiser d'une manière plus rationnelle que par le passé.

Il est évident que la stratégie que nous avons développée avec l'insistance du Préfet, pas uniquement vis-à-vis de nous mais vis-à-vis de toutes les communes, a été une opération de débroussaillage actif. On a envoyé 5 000 lettres, on a mis 4 personnes sur la situation pour que les gens comprennent que c'est une nécessité de boiser. Ce n'est pas un caprice ni un geste autoritaire, c'est une façon de se dire que l'on doit se protéger mutuellement. La première protection qui doit être faite vient de celui qui est en devoir parce qu'il est le propriétaire. C'est plus compliqué lorsque l'on dit aux propriétaires d'aller faire 50 m plus loin, chez le voisin, quand il n'y a pas de bâtisse. C'est compliqué, mais c'est la loi, on est obligé de passer parfois par des réactions. Le pire c'est lorsque nous devons le faire, parce que si nous le faisons, cela veut dire que c'est automatiquement le Trésorier qui enregistre la dépense et qui la fera payer sans un doute possible. Par conséquent, il vaut mieux rentrer dans cet esprit de coopération.

Parfois il y a des satisfactions. Vous me direz que ce n'est pas à travers les malheurs que l'on trouve sa satisfaction. Mais nous avons été heureux et satisfaits de voir que l'on a quand même reconnu deux fois les mérites de ce que nous avons fait. Ce ne sont pas toutes les communes qui les ont eus. Cela montre que nous avons été très actifs.

Un élément qui nous a été dit de manière très claire, très positive et surtout très officielle, pour que les gens l'entendent, c'est que si nous n'avions pas fait ce travail préalable de débroussaillage, chez nous et chez les autres, avec des coupures nettes et précises, il y aurait eu beaucoup plus de sinistres. Donc, de grâce, aidez-nous à faire comprendre à tous ceux qui sont rétifs, retors, récalcitrants, de prendre leur peine et se dire que c'est un devoir. Vous l'avez vu, heureusement, on n'a pas eu de décès, on n'a pas eu de malheur significatif, mais cela peut le devenir. Dans certaines communes, des personnes âgées sont mortes car elles étaient seules et pas entourées. Il y a une part de responsabilité qui existe. On ne peut pas dire « *C'est comme ça, c'est la fatalité* », non. Il y a une part de, et il y a le reste. Maintenant il faut que tout le monde contribue à cet élan.

Cette année, nous allons recommencer la technique « Bulldozer » –dans l'intention– du débroussaillage. On va lancer la même opération que l'an dernier, et l'on va obtenir des moyens supplémentaires pour avoir une stratégie de protection à travers l'information. C'est la base de tout. Si vous saviez de quelle manière cette enquête a été menée, c'est à travers la déduction et l'information. Une véritable scène de crime. C'est la raison pour laquelle on va essayer de développer des moyens qui vont déjà dissuader et être le recours à l'information.

○ **Calendrier du déploiement au très haut débit**

M. le MAIRE. - Je voudrais vous donner quelques informations, mais comme je ne suis pas le meilleur orateur sur le sujet, je vais demander à M. Imbert de nous donner quelques idées du déploiement du très haut débit. Tout le monde sait que la ville est couverte par Internet. Malheureusement, les lieux ne sont pas égaux devant cette distribution. Il y a des endroits où le service n'est pas aussi bien rendu que ce qu'il est attendu. Je ne dis pas que pour le jeu, pour l'information, cela n'est pas important, car aujourd'hui cela prend tellement une place... Mais pour ceux qui travaillent, cela devient vraiment très gênant, l'informatique ayant pris une telle place.

Après les vicissitudes qui ont fait que les gens ont compris que la Ville n'était pour rien dans ce cas, car ce sont les opérateurs privés qui ont cette responsabilité, après avoir fait pression pour qu'une réaction se passe, après que l'on nous ait dit que le champ allait être coupé en deux, puisqu'il y a deux opérateurs en France, Orange et SFR, et que chacun a une part de ce champ –je ne me rappelle plus d'ailleurs, je crois que c'était SFR pour Istres– les choses sont reparties. Aujourd'hui, par je ne sais quel miracle, on n'en avait plus, on en a eu un, et maintenant on en a deux. Il y a une redistribution d'Internet et de tout ce qui est haut débit, à savoir la fibre, sur le territoire de la ville d'Istres. Toute la ville va être couverte, à part un petit point qui restera un peu inaccessible. Le comble de la situation c'est que, tant mieux pour l'utilisateur, pour le client et pour l'abonné, grâce à ces deux, ou par la présence de ces deux, vous aurez la possibilité de négocier vous-mêmes votre branchement. Au final, au lieu de ne rien avoir, on aura davantage. Pour le détail, je vous laisse la parole. En ce qui me concerne, ce qui m'intéressait, le plus important c'est que les choses se fassent dans un cadre où l'administré y trouve son compte.

M. IMBERT.- Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à tous. Très rapidement, pour compléter les propos de M. le maire, on parle là d'un chantier colossal, car la livraison complète de la fibre optique est prévue pour avril 2021. Pour autant, on a l'avantage d'avoir ces deux aménageurs (SFR et Orange), mais il a fallu coordonner tout cela. On a travaillé en bonne intelligence pour que les secteurs soient répartis le plus intelligemment possible.

Globalement, l'objectif premier est de couvrir les 6 zones principales, dites favorisées. On pense à Entressen, à Bayanne, à Tante Marie, au Boucasson, au Ranquet, à l'Etang de l'Olivier. Après, il y a encore d'autres secteurs qui sont défavorisés également. L'objectif était de déployer en 7 ou 8 gros secteurs découpés sur le territoire d'Istres et d'Entressen. L'avantage c'est que l'on va pouvoir rendre éligibles des logements beaucoup plus rapidement, sur une cadence de 500 logements par mois. A savoir, au mois d'avril 2018 il y aura déjà 500 premiers logements sur Entressen qui seront éligibles. Cela veut dire qu'à la fin de l'année 2018 quasiment tout Entressen sera raccordé. Pour Istres, les premiers logements éligibles sont prévus pour le mois de mai 2018, avec également une cadence de 500 logements par mois.

Pour terminer sur le sujet, par rapport à ces deux aménageurs, on aura un double avantage. En effet, quand les logements seront éligibles, ils ne seront pas forcément raccordés à la fibre, il faudra faire appel à un Fournisseur d'Accès Internet (FAI). Il y en a plusieurs, notamment Orange et SFR, mais il y a aussi Bouygues Télécom, Free, etc. L'avantage d'avoir ces deux aménageurs, ces deux infrastructures qui seront près de chez vous, c'est que vous aurez encore plus de FAI possibles commercialement. Cela peut être un très gros avantage par rapport à cela.

Dernière précision. J'ai été interpellé sur le terrain par quelques administrés inquiets car on commence à implanter des coffrets principaux. Certains administrés se posent des questions parce que leur maison se trouve loin de ces coffrets principaux optiques. Que cela rassure tout le monde, il n'y a aucune atténuation, ou pratiquement pas, avec la fibre optique. Que votre logement soit près de ce coffret ou à 2-3 km, cela ne changera rien à la qualité du signal. Pour toutes questions complémentaires, je suis à votre position.

M. le MAIRE.- Merci. Pour tout élément à caractère plus personnel, qui va jusqu'à l'élément collectif dans le quartier où vous vous situez mais aussi votre intérêt propre, vous voyez M. Imbert pour ce qui vous intéresse.

La même chose avec M. Garcia pour le Plan communal de désherbage dont je parlais tout à l'heure.

- **Notre Dame de Beauvoir**

M. le MAIRE.- Je voudrais vous donner rapidement quelques informations sur la fin des travaux de réhabilitation de Notre-Dame-de-Beauvoir. Nous les avons quasiment achevés. J'espère que nous pourrons avoir le plaisir d'y vivre les moments de Noël, particulièrement la messe de minuit. Ce n'est pas encore sûr, car il y a un problème de vitrail. C'est l'Architecte des Bâtiments de France qui donne son feu vert. Il doit être laïc et ne doit pas savoir que le 24 décembre au soir est une date importante pour la tradition culturelle. C'est une opération qui a coûté plus de 1 M€, on a fait en sorte que le patrimoine soit le mieux conservé. J'ai fait également éclairer l'extérieur. Comme quoi, quand on fait quelque chose de supplémentaire qui n'était pas prévu, on peut se dire que l'on a des satisfactions... En plus, on l'aurait fait l'année d'après, mais l'on a voulu tout faire en même temps. Or, sur un réseau social : « *On n'a pas éclairé la croix !* » C'est terrible. Sous-entendu : « *Le maire n'a pas voulu éclairer la croix* ». « *Ce mécréant !* », pour aller jusqu'au bout du raisonnement. Si l'on était si mécréant que cela, on n'aurait pas réhabilité pour 1 M€. Mais, la croix...

C'est simplement pour dire que la croix est sur l'église, c'est l'église que l'on a... Mais, le clocher, la vierge, tout est bien éclairé. Il est difficile d'essayer de trouver une harmonie de jugement. Sauf lorsque l'on sait qui écrit, même avec des pseudos, quelque chose d'agréable pour bien faire percevoir leur opposition habituelle.

- **Agrandissement du restaurant de l'école Jacqueline AURIOL**

M. le MAIRE.- Beaucoup d'entre vous ont des enfants, des responsabilités qui les amènent à l'école, je voudrais vous rappeler qu'à Jacqueline Auriol, comme à Armanet, nous avons eu la satisfaction de mettre sur pied les deux selfs qui faisaient partie du programme de l'année. Nous commençons, du moins pour Jacqueline Auriol, car les travaux sont plus importants. Pour Armanet, c'est terminé et c'est mis au point.

- **Maison des Arts Martiaux**

M. le MAIRE.- Je voudrais également rappeler que la Maison des arts martiaux est un succès extraordinaire, elle connaît une occupation, une fréquentation et une croissance aussi d'activités émérites.

- **Construction d'une chambre funéraire**

M. le MAIRE.- J'espère –même si nous ferons tout– qu'il n'en sera pas de même pour la chambre funéraire. Parce que cela voudrait dire que... En tout cas les travaux vont commencer, pour que nous ayons là aussi un lieu de reconnaissance et de recueillement encore plus adéquat et plus respectueux que ce que nous avons déjà.

- **Les Parkings prévus aux Arnavaux**

M. le MAIRE.- Je voudrais aussi vous préciser que, dans le cadre de l'aménagement de l'une des rives de l'Etang de l'Olivier, nous continuons à faire en sorte que le nombre de places de parking grandisse. Nous sommes en

train de mettre au point un projet aux Arnavaux avec 95 places supplémentaires, en attendant celles qui vont être réalisées à côté du nouvel immeuble qui est en finition.

- **Mode de collecte des ordures ménagères**

M. le MAIRE.- Je sais que cela ne va pas faire plaisir, mais autant le faire car c'est obligatoire, le mode de collecte en porte-à-porte des ordures ménagères va être définitivement abandonné. Nous avons commencé à le faire au Collet Rond, où nous avons rencontré les gens, et nous allons le faire aux Quatre Vents. Ce sont des questions d'organisation générale liée aux services de la Métropole, mais c'est surtout fondé sur la sécurité qui est majeure avant tout. Mesdames et Messieurs, ne bouchez pas vos oreilles, le Code du travail vous met en deuxième position. L'administré n'est pas en première position. Pourtant, dans le temps, on a malheureusement eu à déplorer des gens qui nous ont touchés de près et qui ont perdu un membre cher de leur famille. Mais c'est l'agent qui est important. Pour des raisons bien codifiées, il faut passer d'une certaine façon, ils n'ont pas le droit de faire une marche arrière, tout cela est banni, tout cela est interdit et tout cela nous prête une grande responsabilité, si jamais il y avait un incident particulier. Le mode de collecte des ordures ménagères va donc changer. Sur ce secteur il ne nous reste que Les Quatre Vents, et après nous le ferons dans le secteur d'Entressen.

Voilà ce que je voulais vous dire en préambule. Je vais laisser la parole à M. Casado et après j'aborderai « rapidement » les questions, mais il y en a beaucoup. Certains ont passé leur dimanche après-midi à rédiger des questions. Je poserai les questions et je donnerai les réponses, comme nous les avons travaillées. Elles sont nombreuses, c'est pour cela que je vais aller vite.

II. BILAN ALLO TRAVAUX, BILAN ALLO QUIETUDE, PROPRETE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- Je vais vous faire le traditionnel bilan dans les quartiers Est. Je vais vous parler de la période du 1^{er} janvier au 30 novembre 2017. Le maire a adressé 889 courriers à destination des habitants des quartiers Est. Concernant le contrôle propreté, 1 935 passages ont été effectués sur les 5 140 recensés pendant cette période, et l'agent chargé de contrôler la propreté dans l'ensemble des quartiers de la commune a procédé à 19 signalements de dépôts sauvages aux services de la Métropole concernant les quartiers Est. Trois campagnes successives, de septembre à novembre, ont permis d'enlever de nombreux tags dans différents quartiers, et une nouvelle campagne est prévue fin décembre.

Pour le bilan « Allô travaux », durant la même période, 1 281 appels pour les quartiers Est sur les 3 228. Cela représente 39 % d'appels sur la commune. Ils ont été principalement émis par les habitants des Échoppes pour 16 %, Istres centre pour 11 %, et les Arnavaux pour 9 %. Ils portent principalement sur des problèmes d'espaces verts pour 34 %, et d'éclairage public pour 25 %.

Pour le bilan « Allô quiétude », durant la même période, 181 appels pour les quartiers Est sur les 454 appels reçus sur l'ensemble de la commune, soit 40 %. Ils ont été principalement émis par les habitants d'Istres centre 19 %, les Échoppes 18 %, et essentiellement répartis sur des problèmes d'atteinte à la sécurité, de rassemblements et de nuisances sonores pour 62 %, et des problèmes de voisinage, de violences physiques ou verbales pour 21 %.

Concernant les travaux les plus importants pour 2017. Dans les quartiers Est, 55 opérations ont été réalisées pour un montant de 1 125 580 €. Il en reste encore 5 à réaliser. Dans le quartier des Charmilles, la rue Boréale et la rue des Charmilles, la reprise des enrobés autour des arbres. Dans le quartier des Échoppes, la rue du Carquois, la reprise des enrobés et l'enlèvement d'un arbre sur deux pour 180 000 €, et la rue de la Poutre, la création d'un accès PMR vers les commerces pour 35 000 €. J'ai le bilan des 55 opérations, si cela intéresse les Présidents de CIQ, ils pourront venir me voir à la fin de la séance, je leur donnerai les éléments pour leurs quartiers.

Pour 2018 et 2019, 75 opérations ont été chiffrées. Cela représente 7 M€. Il s'agira d'arbitrer en fonction du budget que l'on alloue chaque année dans les quartiers. En considérant que c'est pour environ 500 000 €, il faudra faire un arbitrage sévère.

Au niveau des groupes scolaires, les travaux réalisés dans le courant de l'été sont : à l'élémentaire Calamand, on a posé de la résine autour de 10 arbres pour un montant de 29 000 €, ainsi que le busage de la rigole et la pose de deux grilles pluviales pour 7 433 € ; à l'école élémentaire Jacqueline Auriol, on a repris l'enrobé devant la porte des toilettes et la mise en place de résine sur le pas-de-porte pour 13 781 € ; et à l'école élémentaire Jean Moulin, création d'un cheminement piétonnier sur l'espace vert pour 11 146 €.

M. CHABAUD.- Monsieur le Maire, on ne peut que reconnaître l'action que mène la Police municipale au sein des Échoppes. Ce que l'on peut regretter c'est qu'il y a quelque temps de cela il y avait un poste administratif qui n'existe plus. Il est vrai que le rôle principal de la police est d'être sur le terrain, ils sont souvent sur le terrain, mais lorsque l'on a un besoin de contact, comme on avait il y a quelque temps de cela, on était reçu par une personne qui était « de qualité ». Je pense qu'elle faisait très bien son travail. Le fait que ce poste ne soit plus occupé est un manque pour notre quartier. Je voulais vous le dire.

M. le MAIRE.- Monsieur Chabaud, ne prenez pas votre mine grave et sérieuse pour découvrir un malheur. Nous sommes sur une phase momentanée, provisoire, et si vous vous rappelez ce que je vous ai dit au moment de la gestation de l'idée, puis après de l'inauguration, que vous a confirmé M. Mayor, ce n'est pas un coup de pub, ni un coup de bluff, c'est un coup d'action pour être opérationnel. Je vous remercie d'avoir remarqué que ceci avait porté son avantage puisqu'une certaine sérénité s'était instaurée et installée.

Pourquoi y a-t-il l'absence provisoire de cette personne ? Je vous remercie aussi d'avoir dit qu'elle était effectivement une bonne employée. Malheureusement, elle était sous le régime des CAE. Vous savez comme moi que les CAE ont été retirés, en grande partie, de l'escarcelle municipale. Nous attendons de savoir si nous allons avoir un retour en bénéficiaire pour cet agent, et si ce n'est pas le cas, nous le déplorerons. Nous verrons si nous avons quelques possibilités d'arrangement avec elle, c'est-à-dire trouver un demi-salaire, mais si ce n'est pas le cas, nous prendrons d'autres dispositions pour la remplacer. Mais, je vous rassure, il n'y a pas à sonner le glas sur cette affaire, nous n'avons pas ouvert un centre aux Échoppes pour le fermer. On en a ouvert un autre à Bardin qui est toujours ouvert et l'on s'appête à en ouvrir un autre à Trigance. Ce qui montre que cela repose sur une stratégie complète de la sécurité de nos populations et pas sur un coup de bonne humeur ou de bon calcul politique.

Il faut nous accompagner dans nos difficultés, il ne faut pas que déplorer, il faut nous aider, il faut comprendre. On a perdu 19,6 M€ en 3 ans et l'on n'a pas augmenté les impôts depuis. Pour cela, il faut faire face. Mais, en même temps que l'on perd, on ne peut pas choisir de créer un poste pour remplacer. C'est ce qu'il faut que vous compreniez. Ce n'est pas une volonté, au contraire, on subit. On subit exactement la même chose que vous. Vous, parce que vous êtes au milieu, et nous, parce que nous sommes tenus responsables de quelque chose dont nous sommes absolument hors du coup.

M. CHABAUD.- Je remarque que votre ton n'est pas si différent que le mien.

M. le MAIRE.- Je m'adapte. Pardonnez-moi, je suis sincère, je suis comme je suis, je trouve que votre mine de bourgeois décalé avec la corde qui se tend de plus en plus n'est pas appropriée par rapport aux efforts que nous faisons. C'est ce que je veux dire. Encore une fois, c'est quelque chose qui nous transperce, qui nous dépasse. C'est ce que je veux vous faire comprendre.

M. CHABAUD.- On n'a jamais mis en cause l'effort que vous faites.

M. le MAIRE.- Quand vous dites « *Nous déplorons, nous regrettons* », mais nous sommes les premiers à le reconnaître, autant que vous. Si M. Mayor en avait la possibilité, il s'arracherait les cheveux.

Dans le même cadre de sécurité et de facilité pour la commodité du stationnement, je rassure tous ceux qui veulent fréquenter le centre-ville, le parking du Forum des Carmes a été ouvert sur la partie antérieure le 1^{er} décembre.

III. QUESTIONS ECRITES

M. le MAIRE.- Nous arrivons aux questions écrites. Il y en a tellement, c'est une avalanche.

Nous allons commencer par notre écrivain professionnel, vous l'avez reconnu. La première question de M. Dhellin nous dit : « *Il y a deux petits murets soutenant l'anneau métallique qui se fissurent, 13 rue de l'Arlésienne* ». La conclusion : cassures, dangereuses, etc. « *Les services techniques municipaux vont se rendre sur place pour constater les dégâts* ».

M. DHELLIN.- Je pense que c'est une erreur, Monsieur le Maire, car l'arceau qui tient le muret derrière ne peut pas tomber. C'est une erreur de ma part, je m'excuse auprès d'Eric. (Rires.) Cela peut arriver. Mais le muret est bien fissuré, Monsieur Casado. On ne sait jamais, il peut quand même casser.

M. le MAIRE.- Je passe donc à la deuxième question. Le parc Guelfucci, pour vous : « *Il serait souhaitable que l'allée piétonnière soit bitumée et que des toilettes y voient le jour* ». J'ai une réponse qui ne va vous satisfaire qu'à moitié, il n'est pas question de bitumer dans un parc où l'on veut donner un côté intégré à la nature. On a donné un aspect minéral pour pouvoir avoir un tracé suffisamment damé mais qui reste dans un état d'esprit de parc. Si l'on met du béton, on n'est plus dans un parc. En revanche, vous avez raison pour les toilettes publiques, c'est pensé par nos services puisque nous avons lancé un appel d'offres où 4 toilettes publiques sont inscrites, dont celles-ci. Vous les aurez en 2018.

M. DHELLIN.- C'est très bien. En revanche, pour l'allée bitumée, cela revient à ma dernière question.

M. le MAIRE.- On n'y est pas encore, il y en a une autre entre-temps. Troisième question : « *Le retrait des arbres et des arbustes situés au milieu de l'avenue* ». C'est ce que nous disions tout à l'heure, entre les ronds-points et les cheminements il y a des végétaux ou des grands arbres qui ondulent régulièrement les voies avec leurs racines. Vous citez plus particulièrement la voie de gauche. C'est sans doute celle que vous empruntez le plus, parce qu'à droite c'est malheureusement pareil.

M. DHELLIN.- C'est un peu plus léger.

M. le MAIRE.- Je vous réponds, je vous répète ce que j'ai dit tout à l'heure, « *Les arbres sur l'avenue Félix Gouin ont été coupés, pour certains, ce qui va limiter l'évolution des déformations* ». Nous continuons à faire une étude pour reprendre tous les désordres et couper des arbres supplémentaires, s'il le faut. S'il y a des travaux généraux d'importance, on ne va pas reprendre la totalité de la voie mais l'on va reprendre toutes les pièces qui sont malheureusement ondulées.

Ensuite, vous vous êtes étonné et ému... Ça c'est pour dire que vous avez eu « les boules ». (Rires.)

M. DHELLIN.- Je suis d'accord avec vous. Mais j'ai eu la réponse.

M. le MAIRE.- Car un vide-grenier a été annulé. Vous avez dit que c'était dommage parce que vous aviez fait le nécessaire en amenant des camionnettes. C'est là où se situe le problème, Monsieur le Fonctionnaire de la sécurité publique à la retraite. Les lois ont changé depuis, et surtout le taux d'angoisse a changé. Monsieur Canovas, répondez à M. Dhellin. D'abord, je vais vous dire une chose. Istres est malheureusement ciblée –on peut le comprendre car il y a un côté positif– parce que c'est la ville où il se passe le plus de choses dans la rue. Les pouvoirs publics disent que c'est donc là où il y a le plus de chance, ou de malchance plutôt, que cela arrive. Mais prenons des décisions qui peuvent éviter les choses. C'est la raison pour laquelle M. Geffrault a dû supprimer le Tour de l'Etang de l'Olivier. C'était aussi le côté émotif, tout le monde ne s'est pas bien cadré au début. Mais il va le reprendre. Mais pour d'autres opérations il a fallu développer des éléments forts, au point de se dire, je vous le dis franchement...

Je pense qu'avec la visite que l'on a faite au Congrès des Maires et ce qu'a emmené M. Davini comme éléments de protection, peut-être qu'on limitera les coûts. Mais si l'on doit rester au niveau de mettre des plots à chaque endroit où il faut avoir l'implantation, le retrait, la main d'œuvre, les manifestations vont prendre un prix supplémentaire extraordinaire. Et à un moment donné, il faudra bien se poser la question de savoir si l'on en maintient ou si l'on en supprime. On n'en est pas là, on en est à discuter le bout de béton avec le commissaire, car cela nous paraît parfois exagéré. Quand c'est bien fermé, bien cadré, on y arrive, quand c'est ouvert, c'est plus difficile.

M. CANOVAS.- Pour répondre brièvement à M. Dhellin, nous avons discuté avec M. Giuntini de cette manifestation –d'ailleurs, je parle sous votre contrôle– et, au vu des préconisations de la Préfecture de Marseille, plus précisément de la Direction départementale de la Sécurité 13, il était quasi-impossible pour votre CIQ de mettre en place un système de sécurité avec des blocs béton et avec des camions pour sécuriser la manifestation. Étant donné que nous avons une grande difficulté à mettre en sécurité la manifestation, avec M. Giuntini nous avons pris la décision d'annuler la manifestation. C'est M. le Président qui a pris la décision.

M. DHELLIN.- Jean-Paul, j'ai encore des amis au commissariat, si tu veux, à l'occasion, je passe, je prends la kalachnikov le matin de l'organisation et après je la garde, quand je fais la vente. Ne t'inquiète pas, si j'en vois un de travers, j'ouvre le feu.

M. CANOVAS.- On fera appel à tes services pour la sécurité, merci.

M. le MAIRE.- Vous n'êtes plus en service, Monsieur.

M. DHELLIN.- C'est un peu comme pour le tag que j'avais eu sur mon mur. Le premier que je vois balader la nuit avec une bombe, je vous l'amène attaché devant la mairie. D'ailleurs, je remercie les services d'« Allô travaux », cela a très bien été enlevé. Je m'arrêterai là.

M. le MAIRE.- Merci, Monsieur Dhellin.

M. DHELLIN.- Merci, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE.- On va passer à M. André Garcia. Il n'est pas là mais je vais quand même lire ses questions, on fera en sorte de lui donner des réponses en direct. M. Garcia a évoqué « *Des bancs au niveau des amandiers, de la pinède* ». Il préférerait des bancs avec de vrais dossiers, car les bancs qui ont été placés étaient plutôt des bancs uniformes. « *Une demande d'avancement des travaux a été demandée aux services techniques municipaux, suite à une demande d'un administré* ». Je ne vois pas trop le rapport avec cela. Il faut refaire la réponse à cette question car, visiblement, quelqu'un a louché, il s'est trompé de question pour faire cette réponse.

« *Est-ce que le lotissement sera uniformisé au niveau des arbres implantés (résine comme devant chez M...) et des Oliviers face au Fil d'Ariane ?* ». « *Autour de certains arbres du quartier, de la résine a été posée. Les services techniques municipaux doivent étudier la faisabilité sur la totalité des arbres du quartier* ». C'est une réponse... Moi, j'ose dire que l'on ne mettra pas de la résine autour de tous les arbres, car c'est un prix colossal. On le fait sur les parties qui sont les plus ennuyeuses, mais pour le reste...

« *Plantation d'arbres au n°2 et 6 de la rue Boréale* ». Là aussi, les services techniques vont se déplacer pour voir si ceci est faisable. Il faut voir si l'on ne supprime pas des places de stationnement, s'il y a un problème d'arrosage... Si l'on nous parlait de « végétation », ce serait mieux que de parler d'« arbres », car « arbres », cela fait une typologie de l'action. On verra donc pour la végétation.

Quatrièmement, « *Goudronnage des allées du parc à la place du sable blanc* ». Comme je l'ai répondu à M. Dhellin, il est hors de question de mettre du bitume noir à l'intérieur du parc des Salles.

« Coupe d'entretien à hauteur des haies, allée de la Ritournelle, pour quelle année ? ». Voilà quelqu'un d'encourageant. « Un entretien a été réalisé en octobre 2017 –ce n'est quand même pas très vieux– taille latérale, nettoyage au pied. Il n'y a pas lieu de tailler en hauteur toute l'allée de façon régulière. Cette haie sert de brise-vue. Aussi, elle ne sera traitée qu'à la demande. M. Giuntini avait été informé que la taille serait effectuée avant la fin de l'automne, la haie a donc été taillée le 1^{er} décembre 2017 ». C'est bien, on a fait notre travail. Je sais que parfois les éléments transmis ne sont pas tous partagés, n'est-ce pas, Monsieur Giuntini ?

M. GIUNTINI.- Oui, Monsieur le Maire. Dix fois par mois il me demande « Quand est-ce que l'on va me tailler la haie ? ». Que voulez-vous que je lui dise ? Je lui dis une fois, deux fois, trois fois, à la dixième fois je vous transmets sa demande. C'est sans arrêt qu'il fait cette demande.

M. le MAIRE.- Il y a des raisons objectives qui font qu'on peut la couper d'un côté et moins de l'autre.

M. Dhondt est-il là ? Non. Toujours aux Charmilles. « Est-il possible d'aménager le petit parking à l'entrée du lotissement, au coin de la rue des Charmilles ? ». Après il donne les explications, ce n'est pas la peine de détailler, M. Casado va se rendre sur place pour voir si ceci est possible. Si c'est possible et si cela ne coûte pas trop cher, on le fera volontiers, comme on le fait ailleurs.

Ensuite, M. Dhondt nous dit qu'il a eu la visite d'un technicien de chez nous pour un problème de soulèvement de parking. Il souhaite une intervention afin de régler ce problème. « Un technicien s'est déplacé et a rencontré M. Dhondt. La coupe des racines de l'arbre se dirigeant vers son domicile est préconisée, plutôt que son abattage. En parallèle, il sera nécessaire de réaliser une réfection de l'enrobé sur une surface de 6x5 m. Les services techniques sont sollicités en ce sens ». C'est donc en cours.

Encore les Charmilles. M. Deruy Vincent : « La seule question que je pourrais poser serait de savoir comment régler le problème récurrent du stationnement des véhicules des salariés de Renault. Autrement, tout va bien pour nous ». « Une intervention auprès du concessionnaire avait déjà été effectuée en 2011 ». Il faudrait peut-être la rafraîchir, cela fait 6 ans. Depuis, peut-être qu'il y a d'autres personnes.

Mme BARRAT.- Depuis, on n'avait pas eu de demande.

M. le MAIRE.- Sans doute que le personnel a dû changer, il faudra donc demander au personnel... Surtout qu'ils ont des places chez eux.

M. Chabaud. Je le lis tel quel : « Se faire inhumer au cimetière du Trivoli pose de réels problèmes : tombes caillassées, fleurs volées, plaques funéraires déplacées ou détériorées. J'ai alerté le service des cimetières mais celui-ci reste impuissant devant ces incivilités. Il est inenvisageable de déplacer nos tombes vers des lieux plus paisibles ».

M. CHABAUD.- Que pouvez-vous faire ?

M. le MAIRE.- Oui, je n'ai pas fini. Je reste dubitatif. Je suis en train de chercher la réponse que je pourrais vous faire. « La Police municipale n'a jamais été alertée durant l'année 2017 pour une quelconque dégradation ou un vol au cimetière. Aucune plainte n'a été déposée à la Police nationale. Nous avons interpellé à ce sujet les personnels chargés de l'entretien du cimetière qui nous ont indiqué qu'ils n'avaient jamais remarqué de dégradations ou de déplacements de plaques funéraires. Toutefois, ils portent à notre connaissance que par grand vent, certains objets, statuettes et autres bouquets de fleurs sont emportés et se retrouvent éparpillés dans l'enceinte du cimetière. À ce jour, un seul signalement est fait par M. Chabaud concernant la découverte de cailloux sur son monument funéraire, sans autre précision ».

M. CHABAUD.- Monsieur le Maire, au mois de juin je me suis rendu sur la tombe de mes parents, et juste à côté il y a la tombe de M. Moure. J'ai signalé que la tombe de M. Moure avait été caillassée. J'ai appelé les services de la Municipalité en disant que M. Moure n'était autre que le père de Mme Lombard qui avait la bijouterie Lombard. Quand on voit comment sont caillassées les tombes, c'est simple, au nord il y a le grand mur, les gens se mettent sur la hauteur, les tombes sont vraiment sur l'allée, il n'y a pas de problème là-dessus, et l'on a retrouvé des cailloux au niveau des tombes. Au mois de novembre j'ai eu l'occasion de rencontrer la fille de Mme Lombard. En lui expliquant, elle pensait comme vous, que c'était le vent. Je lui ai dit « Non, ça a été caillassé ».

Au mois de novembre, sur le tombeau de mes parents, des fleurs artificielles et des fleurs ont disparu et des plaques ont été déplacées. Pour l'anecdote, même une balayette qui servait à nettoyer le tombeau a été retrouvée quelques tombeaux plus loin. C'est difficile. On ne peut pas déplacer nos morts. Est-ce qu'il faut aller se faire inhumer dans des villes voisines, comme certaines familles istriennes l'ont fait, pour que les morts puissent reposer en paix ? C'est la question que je vous pose, Monsieur le Maire. Je vous ai demandé ce que vous pouviez faire. Au lieu de « Que comptez-vous faire ? », je vous ai respectueusement fait remarquer et demandé « Que pourriez-vous faire ? ».

M. le MAIRE.- Vous êtes agressif et « de mauvais poil » aujourd'hui.

M. CHABAUD.- C'est tout ce que je vous demande. Vous avez vous-même une tombe sur Istres, je pense que si vous y alliez et que vous voyiez qu'elle est caillassée vous auriez une autre réaction que celle que vous avez.

M. CASADO.- S'il y a des incivilités...

M. CHABAUD.- Attendez... S'il faut éviter de vous poser des questions, on ne vous en posera plus.
Merci.

M. le MAIRE.- Il vous est arrivé quelque chose depuis 48 heures, Monsieur Chabaud ? D'habitude vous êtes plus aimable et respectueux. Quelque chose ne va pas ? Je crois que l'on ne mérite pas cette façon... Cela fait deux fois que je vous le dis. On fait suffisamment de visites de quartiers chez vous, on investit suffisamment d'argent, pour ne pas avoir à écouter l'emploi de ce ton-là. Si cela avait été de la teneur que vous exprimez par le sentiment que vous voulez faire éprouver, vous seriez venu me voir dans mon bureau pour me dire « *Monsieur, je suis touché, c'est un problème qui m'affecte vraiment et je ne comprends pas* ». J'aurais effectivement réagi d'une certaine façon et peut-être que l'on aurait trouvé la solution. Mais la façon d'évoquer cela devant tout le monde, avec un esprit un peu vindicatif, est déplaisante. Quant à la réponse, Monsieur, je n'en ai pas...

M. CHABAUD.- Il y en a encore un victime de votre langage amphigourique.

M. le MAIRE.- Pardon ?

M. CHABAUD.- Vous savez ce que cela veut dire ? Votre langage amphigourique.

M. le MAIRE.- Non. Pardonnez-moi, je ne connais pas tous les mots de la langue française.

M. CHABAUD.- Trompeur, menteur. Regardez dans le dictionnaire, vous le verrez.

(M. Chabaud quitte la salle.)

M. le MAIRE.- Qu'est-ce qu'il lui arrive aujourd'hui ?

Cathy. « *Lors d'une visite de quartier, début novembre, j'ai interpellé M. Garcia sur les comportements des jeunes qui attendent le bus sur l'avenue Radolfzell. En effet, certains s'amuse à jeter des cailloux...* » Décidément. Monsieur Alban, vous ne pourriez pas prendre un peu le relais ? Vous êtes Proviseur principal, vous avez une responsabilité dans tout cela, si les enfants caillaient... C'est compliqué, vous avez une tâche difficile, imaginez la nôtre. « *Des cailloux dans les jardins des habitations de la rue du Verbouisset, certains atteignent les fenêtres* ». Il est vrai qu'il y a deux ou trois familles particulièrement irréductibles. On arrive à les fixer dans les quartiers, à voir leurs origines –ce n'est pas au sens racial du terme, c'est au sens de leurs habitudes– et l'on arrive difficilement à s'en « dépeguer ».

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé de traiter cela avec un fichier soutenu pour pouvoir accumuler les informations que l'on donne ensuite au Procureur. En effet, à un moment donné, il faut que les relais soient faits, y compris pour la famille. Sous le contrôle de M. Canovas qui était là, Dieu sait que j'étais sincère lorsque je parlais de l'intervention du Procureur pour placer le gamin de 12 ans, avec toutes les exactions qu'il faisait. Mais c'est encore en l'air, puisqu'ils n'ont pas trouvé de lieu pour le placer. Comme pour les cimetières, on va s'en occuper, Cathy. Merci.

Que voulez-vous que je vous dise ? Deux gamins qui lancent un caillou, si l'on n'est pas là au moment précis pour intervenir, comment voulez-vous... ? On a partout et tout le temps ce type d'éléments. Je ne dis pas que c'est acceptable, je ne dis pas non plus que vous ne devez pas nous le signaler. Au contraire, en lien avec d'autres incidents, on peut parler de bandes et de familles, on peut les retrouver, mais à un moment donné il y a une espèce de fatalité qui fait que cette vie, dont la ville fait partie, est en train de se dégrader, les gens font ce qu'ils veulent. Et Dieu sait que nous sommes là, avec la vidéoprotection, avec des rondes de jour et des rondes de nuit, mais l'on n'arrive pas à être partout, à tous les endroits, pour éviter que des exactions de gamineries se déroulent. Dire cela avec sincérité c'est peut-être faire avec d'impuissance, mais c'est aussi faire avec vérité, car je défie quelqu'un qui veut se sentir fort de venir dire à ma place « *Demain matin, cela n'existera plus* ». Ce n'est pas possible.

Mme GAUBE.- Monsieur le Maire, si je peux me permettre, dans le quart d'heure où cela s'est passé j'ai quand même appelé la Police municipale. La caméra n'est pas très loin de l'arrêt de bus, je pensais qu'à ce moment-là on pourrait peut-être visualiser, et l'on m'a dit que ce n'était pas possible.

M. le MAIRE.- C'est vrai, parce qu'on n'a pas le droit. Il n'y a que le Procureur de la République qui peut nous dire « *Allez-y* ». Même moi, j'ai du mal à aller dans le CSU.

M. CANOVAS.- Lorsque vous constatez une difficulté ou un événement particulier, vous déposez une plainte au commissariat de police, si vous subissez une dégradation, par exemple. Au vu de ce dépôt de plainte, la Police municipale fait une recherche d'images qui est transmise à l'OPJ qui nous fait une réquisition d'images. Nous transmettons les images à l'OPJ qui les donne sur le dossier, de manière à continuer la procédure judiciaire. Mais vous, vous n'avez pas accès bien évidemment aux images. Vous pouvez évidemment nous signaler les faits et nous faisons une recherche, s'il y a des images exploitables. Dans l'hypothèse où nous avons une image exploitable, on vous demande de déposer une plainte et à ce moment-là les images seront transmises à l'OPJ sur réquisition de l'OPJ.

Mme GAUBE.- Je tenais aussi à remercier le collègue Savary qui a fait une démarche importante. Ils en ont parlé aux élèves. On pensait qu'un mot se trouverait dans le carnet de correspondance, comme une année où cela avait été bien fait, là, je pense que M. le Proviseur a fait le nécessaire auprès de toutes les classes, mais oralement, il n'y a pas eu d'écrit.

M. JENNAT.- Je n'ai pas eu le temps de faire une information écrite à toutes les familles, nous l'avons faite oralement. Si cela devait recommencer, nous le ferons. Mais, Madame Gaube, comme toute autre personne, c'est arrivé aussi aux Quatre vents, on intervient si l'on sait que ce sont nos élèves, même si c'est en dehors du collège, il n'y a pas de raison qu'ils soient inciviques. Je les punis et j'avertis les familles.

M. le MAIRE.- Tout le monde reste sur ses positions. Mais les services de la police peuvent être appelés à tout moment pour essayer d'intervenir sur le vif. En « flag », comme on dit.

Vous avez également signalé « *L'occupation d'un squat, le local de la société du Canal de Provence, qui se trouve à l'abri des regards et libre d'accès, pour ceux qui le connaissent* ». Vous souhaiteriez qu'il y ait une espèce de contrôle. « *Concernant le squat du local de la société du Canal de Provence, une intervention a été réalisée suite au signalement de la plaignante, en date du 4 août 2017. Les matériels, fauteuils et divers détritiques, ont été retirés. La Police municipale a engagé une surveillance pendant plusieurs semaines sans constater de squatteurs. Un référent de la Police municipale de ce secteur est sensibilisé à cette difficulté et se rend régulièrement sur les lieux pour une surveillance du site* ». Je suppose que depuis, vous n'avez rien remarqué.

Mme GAUBE.- Le squat, avec tous les fauteuils, canapés, etc., tout cela est effectivement parti, mais cela s'est transformé en toilettes publiques, malheureusement. On a toutes les odeurs, et quand je vous dis les odeurs, je vous épargne tout ce que l'on trouve encore derrière. Cela a été constaté par la Police municipale il y a 2 jours également. Ils sont venus encore enlever une barrière de sécurité, une planche mise au niveau du recyclage qui n'a toujours pas été enlevée. Il y a toujours des canettes, des préservatifs, des petites et des grosses commissions également.

M. CANOVAS.- Effectivement, on a constaté qu'il restait quelques matériels, on a sollicité les services techniques pour qu'ils soient retirés. Mais concernant le squat, pour répondre à votre première question, mon référent de secteur, ici présent, passe régulièrement sur site et l'on n'a pas constaté de squat particulier ou de regroupement d'individus. Concernant les matériels qui restent sur place, ils seront retirés prochainement.

M. le MAIRE.- M. Gaspari, toujours aux Charmilles. Cela revient à ce que l'on a dit tout à l'heure, mais ces gens-là doivent tous occuper le même espace parce qu'ils demandent quasiment la même chose.

M. GIUNTINI.- C'est dans la même rue.

M. le MAIRE.- Je l'avais compris. « *Peux-tu poser la question pour savoir quand ils viendront faire le pourtour des arbres sur le parking, comme chez Brandt et Balestrieri ?* ». Ceux-là vont apparaître comme des petits copains à nous. Lui aussi veut de la résine autour. C'est ce que l'on disait tout à l'heure, on a eu la bêtise de le faire une fois, peut-être que c'était imprimé par nécessité, mais là, ce n'est pas possible. On ira voir. Sophie, vous irez voir.

Toujours aux Charmilles... C'est Beyrouth ? Que s'est-il passé là-bas ? (Rires.)

M. GIUNTINI.- Je ne fais que transmettre.

M. le MAIRE.- Je comprends qu'il n'y a pas trop de soutien aux transmissions mais quand même, on les reçoit. Mais c'est normal, il faut y répondre.

M. Daniel Degioanni souhaite « *Un nettoyage de l'allée, le long de la route Félix Gouin, sous les pins, matelas d'aiguilles de pins (de M. Deruy au parking lycée). Merci de votre prise en considération* ». Il va être heureux, il a dû s'en rendre compte d'ailleurs, « *Le nettoyage et le ramassage des détritiques sur les espaces verts est en cours. Les aiguilles de pins sont laissées au sol pour former un paillage naturel afin d'éviter la pousse des herbes* ». J'ai l'impression de ne pas comprendre le français aujourd'hui, avec Monsieur qui me demande de regarder dans le dictionnaire... Pourtant, en général, on me reproche de trop écrire. Paillage ? Je préfère lire ce qui est écrit là : « *Un autre nettoyage est programmé et les services techniques sont mobilisés* ». C'est plus simple, et surtout c'est vrai, puisqu'il a commencé.

On sort des Charmilles. Mme Nicole Giraud : « *Est-il prévu de remettre une boîte aux lettres sur l'abribus ? Il serait judicieux de mettre les containers à ordures ménagères à côté du transfo EDF, au début du chemin de la Digue, car les usagers actuellement s'arrêtent dans le virage et c'est dangereux* ». Réponse 1 : « *La démarche sera faite auprès de La Poste afin de remettre une boîte aux lettres sur l'abribus* ». A-t-on déjà fait le courrier ? C'est fait.

M. MARINIELLO.- Je peux vous répondre sur ce point, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE.- Vous êtes facteur maintenant ?

M. MARINIELLO.- Non, je suis humble Président d'association.

M. le MAIRE.- Là, il n'y a que La Poste qui peut nous répondre. Parce que si on la mettait, ils ne la tiendraient pas comme officielle et ne ramasseraient pas le courrier. C'est eux qui doivent la mettre.

M. MARINIELLO.- J'ai déjà eu le service de distribution de La Poste et aujourd'hui il y a des dispositions et des règles par rapport à un nombre de kilométrages de distance en fonction du centre de ramassage et du centre de tri. Malheureusement, on est au-delà des kilomètres.

M. le MAIRE.- Oui, mais là ce n'est pas la demande d'une nouvelle boîte aux lettres.

M. MARINIELLO.- Mais l'enlèvement de la boîte aux lettres en faisait partie.

M. le MAIRE.- Je lis « *Remettre* », cela veut dire qu'elle y était déjà. De ce fait, on peut considérer que...

M. MARINIELLO.- Pas pour eux. Si vous y arrivez, je suis le premier heureux, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE.- Je ne dis pas que j'y arriverai, mais par rapport à ce que vous dites, qu'il y a des normes...

M. MARINIELLO.- Les normes ont changé. Lorsque la boîte aux lettres a été enlevée quand l'abribus a été peint par l'artiste, j'ai eu le service de distribution de La Poste qui m'a expliqué que les normes avaient changé et qu'il n'était pas possible de remettre cette boîte aux lettres. Maintenant, si la Commune y arrive, je suis le premier satisfait.

M. le MAIRE.- On peut peut-être activer. Parce que souvent, ils sont « niflants » à La Poste. Ils nous ont fait sauter –enfin, le braquage à l'explosif ce n'est pas eux qui l'ont fait– pour autant, le poste a sauté. On ne l'a plus. On leur a donc fait un poste que nous payons, ils pourraient nous rendre une fleur de temps en temps.

Mme GIRAUD.- Cela veut dire que plus on est loin de La Poste, moins on a le droit d'avoir des boîtes aux lettres. Ce n'est pas normal.

M. le MAIRE.- Pour le deuxième point concernant les containers, cela relève de la Métropole. « *Une intervention est effectuée afin de voir la possibilité de déplacement* ». En clair, Sophie appelle Delphine Granoux, voit si c'est possible dans le cadre de la collecte, car il faut toujours se dire que c'est la collecte qui impose et importe. À partir de là, on vous fera la réponse. Mais peut-être que M. Mariniello a des éléments.

M. MARINIELLO.- Nicole a raison de dire que l'endroit n'est pas le meilleur, parce que lorsque les gens stationnent on est en plein dans le virage, en remontant au chemin de la Digue, et l'on se retrouve nez à nez avec deux voitures. Mais on les avait déplacés à cet endroit parce que lorsqu'ils étaient placés en face de l'arrêt des cars, c'était une décharge publique. Ils sont placés à cet endroit parce qu'ils sont le moins visibles de la départementale. Il n'empêche que le problème de sécurité reste quand même.

M. le MAIRE.- Cela n'empêche pas d'aller voir avec Delphine Granoux un éventuel déplacement.

Carine, dites-nous deux mots sur les fêtes, que cela détende un peu l'atmosphère avant de partir.

IV. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Mme IMBERT-CAPONI.- Je vais essayer d'être synthétique, pour que la soirée ne se prolonge pas.

Pour les festivités de fin d'année, vous avez vu qu'un certain nombre de choses se sont déjà passées. Prochainement, le petit train va être mis en place sur la ville, avec l'association des commerçants. Vous allez le voir circuler au niveau de la ville. Ma collègue Olga Crepet est là, c'est le Manager du centre-ville. A partir du 22, les chants de Noël vont avoir lieu au théâtre de l'Olivier. Comme le disait tout à l'heure Nicole Joulia, il faut s'y prendre tôt pour avoir des places. Le 23 décembre, à 18h, il y a la grande parade de Noël sur toutes les allées Jean Jaurès, avec une superbe soirée. C'est un évènement à ne pas louper. L'Office de tourisme propose des ateliers de Noël, tous les samedis et tous les mercredis, ainsi que tous les jours pendant les vacances. Vous pouvez venir, il faut juste s'inscrire à l'Office et vous allez avoir des ateliers, des chants, des contes, un certain nombre de choses.

À ne pas louper également, les vitrines animées des commerçants. Vous avez tout un parcours dans la ville, ils se sont donné beaucoup de mal, il y a beaucoup de choses. Olga, si tu veux dire deux mots à ce sujet, je pense que tu es la mieux placée pour le faire. Passez à l'Office de tourisme quand vous voulez. Ce soir on vous a distribué le dernier guide, qui est un magazine touristique, on change d'effet. N'hésitez pas à passer pour prendre toutes les informations dont vous avez besoin pour ces fêtes de fin d'année, que ce soit à Istres ou aux alentours.

M. le MAIRE.- Merci. Mesdames et Messieurs, la parole est à celui ou celle qui veut la saisir. Qui souhaite poser une question ? Monsieur Sierra Jérémy.

M. SIERRA.- Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à tous. Je voulais juste vous parler d'un évènement que nous allons faire le vendredi 16 mars, c'est le concert au profit des Restos du Cœur, à la Halle polyvalente. On le fait pour

la 7^{ème} année consécutive. Le principe est simple, les invitations sont gratuites pour tout le monde, en échange de denrées alimentaires. L'année dernière, tout au long de la manifestation, on a réussi à recueillir 5,1 tonnes de denrées alimentaires. La billetterie ouvre le 6 février, 2 200 places seront disponibles pour toutes les personnes qui souhaitent venir. Je tiens aussi à dire que du 8 janvier au 24 février, dans le même cadre des Restos du Cœur, on fait une opération de collecte, on installe 50 boîtes dans toute la ville entière. Je voulais remercier Mme Pretot parce que l'on peut aussi mettre des boîtes dans toutes les écoles maternelles et primaires, et les collégiens et lycéens vont pouvoir déposer des denrées alimentaires tout au long des 8 semaines qui seront présentes, notamment à la Maison du citoyen, les centres sociaux, les mairies annexes. Il y aura 50 boîtes dans la ville. On compte sur la générosité des gens pour apporter leur contribution et dépasser les 5,1 tonnes, afin d'arriver au moins à 6 tonnes pour cette année 2018. Merci.

M. le MAIRE.- Je vous convie à aller à cette soirée. D'abord, parce que le sujet proposé et évoqué est un geste de solidarité envers des gens qui sont malheureusement démunis. Déjà, cela motive beaucoup. Ensuite, j'ai été heureux de voir que l'on était facilement passé d'un théâtre bondé à une Halle polyvalente bondée, et l'on sait que la jauge n'est certainement pas la même. Tout à l'heure on parlait des feux, mais quand la solidarité est en cause, il y a vraiment un mouvement qui se passe et c'est très enrichissant parce que l'on voit qu'il y a des cœurs qui se partagent. De plus, honnêtement, c'est un beau spectacle. Vous y passez une bonne soirée. Vous allez y voir Jérémy faire des bonds, depuis on l'appelle Zébulon. Ça lui plaît. Mais il se donne beaucoup de mal, avec la Présidente, Mme Ayala, pour donner un ton joyeux à un sujet qui ne l'est pas, mais qui fait que l'on s'interroge tous en faisant le geste qu'il faut comme la meilleure des réponses.

M. SIERRA.- Je tenais à préciser que les 5,1 tonnes de denrées alimentaires vont uniquement à l'antenne des Restos du Cœur d'Istres. Et 1 tonne permet de tenir entre 8 à 10 jours pour les bénéficiaires des Restos du Cœur d'Istres.

M. le MAIRE.- Le but affiché est de battre le record des 5,1 tonnes.

M. SIERRA.- On est ambitieux. On va y arriver.

M. le MAIRE.- On prend le défi et on le remportera.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite de bonnes fêtes, prenez le temps de la paix, de l'amour et de la fraternité avec tous ceux que vous aimez.

(La séance est levée à 19 heures 47.)